

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2012)
Heft: 279-280

Rubrik: Faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

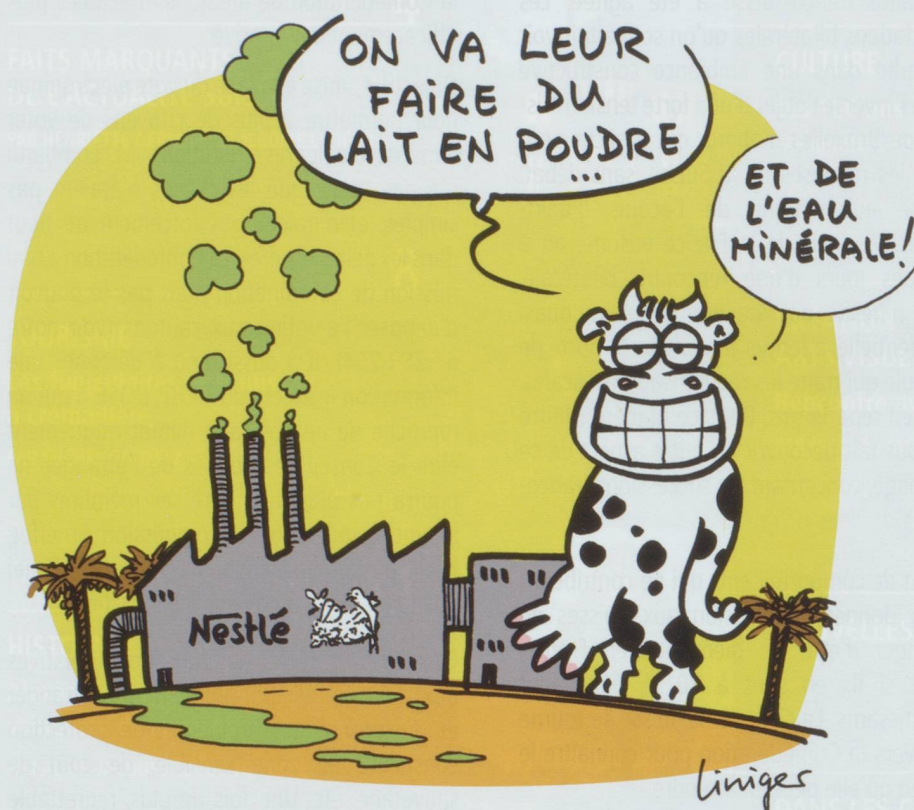
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



NESTLÉ S'INSTALLE À KINSHASA ...

Économie : Nestlé a inauguré sa première usine en République démocratique du Congo. Le groupe vaudois a investi 15 millions de francs pour ce site de production à Kinshasa, ce qui représente une partie d'un plan d'investissement pour l'Afrique équatoriale d'un montant total de 150 millions de francs lancé en 2010.

Économie

■ Au premier semestre, le groupe de presse zurichois Tamedia a vu son bénéfice net chuter de 16 % pour atteindre 73,7 millions de francs. Par rapport aux six premiers mois de 2011, le chiffre d'affaires (524 millions de francs) est lui aussi en recul de 5,4 %. Cette baisse de revenus est due en grande partie aux difficultés du marché publicitaire suisse.

■ Le syndicat Unia exige pour l'année prochaine une augmentation de 100 francs des salaires minimaux et une hausse de

1 % pour tous dans les métiers de l'artisanat. Il demande en outre plus de protection contre la sous-enchère salariale. Les délégués de l'artisanat ont adopté ces revendications à l'occasion de leur conférence de secteur.

■ L'industrie suisse de l'aluminium a vécu un premier semestre 2012 difficile. La filière, qui exporte 80 % de sa production, a vu ses entrées de commandes chuter de près de 10 % en un an. Le volume de ces ordres a plongé de 9,4 % à 30 186 tonnes, indique l'Association suisse de l'aluminium, Alu.ch

■ Malgré un contexte difficile en Europe, l'assureur Nationale Suisse a dégagé un bénéfice net de 56,8 millions de francs, en hausse de 7,4 % par rapport aux six premiers mois de 2011.



■ L'horlogerie suisse n'en finit pas de battre des records. Au premier semestre 2012, les ventes à l'étranger de l'horlogerie ont franchi le seuil historique de 10 milliards de francs suisses, ce qui correspond par exemple au chiffre d'affaires à l'export de la branche sur toute l'année 2002.

■ Le fabricant de machines-outils Tornos licenciera 131 employés sur son site de Moutier (BE) et 16 autres sur celui de La Chaux-de-Fonds (NE). Après négociations avec les représentants du personnel, une cinquantaine de postes ont pu être sauvés.

■ Selon le dernier classement des places financières mondiales, on compte deux places suisses dans le Top 10. Genève fait en effet son apparition à la 9^e place et devient la première place francophone du monde (Paris n'est que 29^e) et la 3^e européenne. Zurich occupe quant à elle la 5^e place d'un classement dominé par Londres, New York, Hongkong et Singapour.

■ Selon une étude du cabinet de conseil Pricewaterhouse Coopers, le salaire moyen des dirigeants des 20 principaux groupes suisses cotés en bourse est passé de 9,3 millions de francs en 2007 à 7,2 millions de francs en 2011.

■ L'entreprise pétrolière azérie Socar a ouvert à Zurich sa première station-service en Suisse. Cette marque va progressivement remplacer Esso dans tout le pays ces prochains mois.

■ Le groupe industriel zurichois ABB a décroché un contrat de quelque 107 millions de francs avec la Saudi Electricity Company (Arabie Saoudite). ABB livrera des équipements électroniques permettant d'améliorer les capacités de transfert des réseaux électriques. En la matière, c'est le plus important contrat jamais signé par l'entreprise.

Société

■ Les locataires ne pourront pas réclamer de baisse de loyer, ni les propriétaires de hausse. L'Office fédéral du logement a annoncé que le taux d'intérêt de référence reste au même niveau qu'en juin, soit 2,25 %. C'est ce taux qui est valable pour la fixation des loyers dans toute la Suisse. Il est basé sur le taux d'intérêt moyen pondéré des créances hypothécaires en Suisse, qui est établi chaque trimestre. Il est publié en quart de pourcent.

■ Selon une étude du cabinet de conseil Towers Watson, la crise économique et celle de la dette européenne ont modifié les attentes des employés suisses. Aux bonus, ils préfèrent désormais la sécurité de l'emploi et une grande marge d'autonomie.



■ C'est une première en Suisse : le Syndicat des travailleurs et travailleuses du sexe (STTS) a officiellement été créé à Genève. Il entend lutter contre la concurrence déloyale exercée par les prostitués européens, les loyers abusifs et l'insécurité

dont sont victimes les travailleurs du sexe. Il veut permettre aux prostitués de parler d'une seule voix et se veut un interlocuteur représentatif vis-à-vis du monde politique et de la justice.

■ Il y a sept universités suisses dans le classement 2012-2013 des 200 meilleures au monde publié par le magazine britannique *Times Higher Education*. Mais si l'EPFZ (12^e) et l'EPFL (40^e) gagnent respectivement 3 et 6 places par rapport au classement précédent, les universités de Zurich, de Lausanne, de Genève, de Bâle et de Berne perdent toutes du terrain.

■ La Conférence romande de l'égalité a lancé une campagne d'information sur les discriminations salariales. Celle-ci consiste en un spot télévisé intitulé « À travail égal, salaire égal », en des affiches dans les bus des transports publics romands et dans une brochure adressée aux professionnels chargés de défendre les femmes victimes de discriminations. La différence salariale moyenne entre hommes et femmes s'élève à 18,4 % en Suisse, soit 1 176 francs chaque mois. Plus le niveau de qualification professionnel est élevé, plus l'écart des salaires est important. Malgré des bases légales et des campagnes d'information, la situation s'est peu améliorée ces dernières années.

Nature

■ La pyrale du buis, un papillon très vorace, a fait son apparition à Bienne (BE). Ce lépidoptère originaire de l'Est asiatique a été observé pour la première fois en Europe en 2006, avant de se propager. Cette espèce invasive s'attaque en particulier au buis.

■ Un séisme a secoué Beckenried (NW) au bord du lac des Quatre-Cantons le 4 septembre. Cette secousse, d'une magnitude de 2,9, est l'une des plus violentes enregistrées ces dernières années. Des experts souhaiteraient installer des systèmes de surveillance anti raz-de-marée. C'est que, selon les géologues, les tremblements de terre et les éboulements seraient susceptibles de provoquer des vagues pouvant atteindre quatre mètres...

■ Selon une étude du Programme national de recherche, entre 500 et 600 nouveaux lacs de montagne devraient se former en Suisse d'ici la fin du siècle, en raison de la fonte des glaciers.

■ Pour la première fois depuis plus d'un siècle, des louveteaux sont nés en liberté en Suisse, près de Coire (Grisons). Un piège photographique a permis de faire cette constatation. Le loup a été aperçu pour la première fois il y a 17 ans en Suisse, mais jamais on n'avait assisté à des naissances dans la nature.

Médias

■ Un an après son arrivée, Charles-André Aymon quitte la direction de la télévision genevoise Léman Bleu. Il est remplacé par Stéphane Santini, qui avait été mandaté pour le projet de nouvelles émissions.

■ Le journaliste romand Philippe Dahinden est décédé à l'âge de 67 ans. L'ancien correspondant de la Radio Suisse romande au Tribunal fédéral et grand amateur de jazz (il couvrait chaque année le festival de Montreux pour la Télévision Suisse romande) était très engagé dans la Fondation Hirondelle qui soutenait les médias indépendants et les citoyens dans des zones en crise. Philippe Dahinden avait notamment contribué à mettre sur pied la Radio Agatashya au Rwanda.

Culture

■ Le Festival Francomanias de Bulle (FR) abandonne son rythme bisannuel et aura désormais lieu tous les ans, ont décidé ses organisateurs. La prochaine édition est prévue du 7 au 11 mai 2013. La formule du lieu unique pour tous les concerts sera reconduite.

■ Avenches (VD) a vécu pendant quelques jours au rythme de l'Aventicum Musical Parade. Près de 500 musiciens avaient fait le déplacement, dont ceux de la Garde républicaine française, de la fanfare de l'Amirauté de Saint-Petersbourg ou du « Band of the Prince of Wales's Division ».

FAITS MARQUANTS DE L'ACTUALITÉ SUISSE

par Henriette Germain – illustré par Liniger

- ■ Le conseiller fédéral Alain Berset a inauguré le pavillon suisse de la 13^e Biennale d'architecture de Venise conçu par Miroslav Sik, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Cet architecte, né en République tchèque, plaide en faveur d'une intégration harmonieuse des bâtiments neufs dans l'environnement pré-existant, surtout en zone urbaine. La biennale compte une autre contribution helvétique, le « Salon Suisse », une plate-forme propice aux échanges de savoirs, ouverte en particulier aux jeunes architectes.



■ Le critique de films italien Carlo Chatrian est le nouveau directeur du Festival du film de Locarno. Il succède à Olivier Père. Le nouveau directeur compte s'inscrire dans la continuité de la ligne de son prédécesseur. « Le festival restera international. La cassure des frontières à Locarno constitue pour moi une grande qualité de la manifestation, qui m'a toujours fascinée. La production cinématographique suisse doit néanmoins demeurer un aspect central du festival », assure-t-il.

■ Quelque 1 200 musiciens ont fêté à Aarau les 150 ans de l'Association suisse de musique (ASM), en présence du ministre de l'Intérieur Alain Berset. Après des festivités en l'église catholique d'Aarau, toutes les sociétés représentant des associations de musique cantonales ont paradé avec leurs drapeaux dans la capitale argovienne, la fête se terminant par une grande démonstration musicale de tous les participants.

■ L'abbaye d'Einsiedeln (SZ) a inauguré deux nouvelles salles de travail et

de conservation de ses archives et de sa bibliothèque musicale, en organisant une journée portes ouvertes et des visites guidées. Les archives de l'abbaye figurent parmi les plus importantes archives privées de Suisse. Elles remontent au X^e siècle. Les travaux ont duré sept ans pour un coût de 12 millions de francs.

■ L'Office fédéral de la culture (OFC) a reçu 123 ouvrages en allemand, 84 en français, 28 en italien et un en romanche. Les auteurs de ces livres concourent tous pour les prix fédéraux de littérature, attribués pour la première fois cette année. Les lauréats seront connus en décembre. Dotés chacun de 25 000 francs, ces prix remplacent les Prix Schiller, remis pour la dernière fois au printemps dernier à Soleure.

■ Les 19^e Journées européennes du patrimoine, sur le thème de « la pierre et le béton » ont attiré quelque 50 000 visiteurs en Suisse. Les organisateurs relèvent le succès rencontré notamment par les monastères d'Einsiedeln (SZ) et de Sarnen (OW), par les immeubles de Walter Maria Förderer ou par le village grison du Val Bregaglia.

■ *Vol spécial*, de Fernand Melgar, le film qui évoque les conditions de renvoi des requérants d'asile en Suisse, a reçu à Turin le prestigieux Prix Italia dans la catégorie « meilleur documentaire 2012 ».

Sciences

■ Selon une étude de l'Institut tropical et de santé publique de Bâle, l'interdiction de fumer en vigueur depuis 2010 est bonne pour la santé du personnel des restaurants. Sur la base d'indicateurs cardio-vasculaires, les chercheurs ont démontré un gain de vie équivalant à trois années.

■ Alfredo Brillembourg et Hubert Klumpner, deux professeurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich, ont remporté le Lion d'Or de la Biennale d'architecture de Venise. Dans leur contribution « Torre David/Grand Horizon », ils ont examiné comment 750 familles se sont installées dans un gratte-ciel inachevé de Caracas.

■ L'Hôpital de l'Île et les services psychiatriques universitaires de Berne ont développé une nouvelle méthode permettant

de mieux localiser les foyers épileptiques dans le cerveau. Dans l'*American Journal of Neuroradiology*, ils revendiquent un taux de réussite de 80 % contre 50 à 70 % ailleurs.

■ 500 physiciens européens des particules ont réfléchi aux futures installations du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) et au remplacement du grand collisionneur de hadrons (LHC) Parmi leurs idées : un tunnel rectiligne de 80 kilomètres.

Statistiques

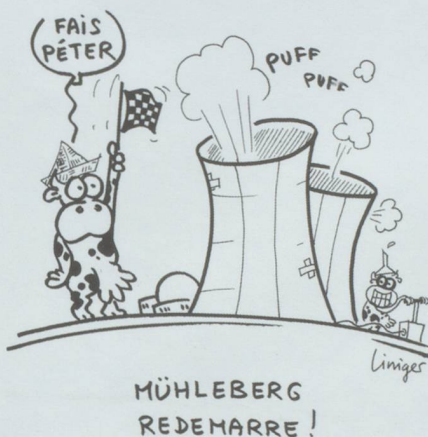
■ Selon Swisstransplant, une personne décède tous les trois jours en Suisse à cause de la pénurie d'organes. Près d'un millier de noms figurent sur la liste d'attente pour recevoir rein, foie, cœur ou poumon. La fondation suisse pour le don et la transplantation d'organes considère que la Suisse arrive clairement en queue de peloton en comparaison européenne pour les dons d'organes. « Cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la transplantation et la création d'un système national d'attribution, nous ne constatons malheureusement aucune amélioration du nombre de donneurs », regrette son directeur, Franz Immer.

■ L'an dernier en Suisse, 23 400 animaux, dont plus de la moitié de chats, ont été accueillis dans les refuges. C'est presque autant qu'en 2010, déplore la Protection suisse des animaux (PSA) qui explique que bon nombre d'animaux sont achetés sur Internet sans réflexion et qu'ils sont ensuite abandonnés.

■ Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Suisse dépense annuellement 14 716 dollars par élève, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, contre 9 252 dollars pour la moyenne des pays de l'OCDE. Les professeurs suisses sont parmi les mieux payés des pays de l'OCDE (seul le Luxembourg fait mieux) avec plus de 60 000 dollars par an, mais ils vieillissent : la part des enseignants âgés de 50 ans ou plus a augmenté de 9 % entre 1998 et 2010.

■ Selon le Global Wealth Report de l'assureur Allianz, la Suisse est restée en 2011 en tête des pays les plus riches en termes de fortune par habitant, avec 168 060 euros. La Suisse devance le Japon et les États-Unis. Notre pays occupe le premier rang depuis l'an 2000 mais voit l'évolution de son patrimoine stagner. Les actifs financiers nets par tête n'ont ainsi progressé que de 0,3 % depuis l'an 2000.

Énergie



■ La centrale nucléaire de Mühleberg (BE) a redémarré au terme de sa révision annuelle. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire a donné son feu vert après n'avoir constaté aucun défaut sur la cuve de pression du réacteur. La centrale avait été arrêtée le 5 août. Une partie des éléments du combustible a été remplacée et des travaux périodiques de contrôle ont été effectués. Quelque 650 experts suisses et étrangers ont rejoint les collaborateurs de la centrale nucléaire pour procéder à cette révision.

■ Comme dans l'Union européenne, les ampoules à incandescence traditionnelles ont désormais disparu en Suisse. Depuis le 1^{er} septembre, toutes les lampes doivent au minimum correspondre à la catégorie C en termes d'efficacité énergétique.

■ Le WWF s'oppose au projet de centrale à gaz à Cornaux (NE). Selon l'organisation, cette centrale, produisant 700 000 tonnes de CO₂, est contraire aux objectifs climatiques de la Suisse.

Divers

■ Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a décoré au nom du roi Albert II deux membres du gouvernement valaisan et le président de Sierre, en signe de reconnaissance pour leur action lors du tragique accident de car à Sierre (VS) qui avait fait 28 morts le 13 mars dernier. La cérémonie a notamment réuni une délégation officielle de Belgique et des organisations de secours valaisannes.

■ Trois anciens cadres d'UBS ont été jugés coupables aux États-Unis pour des fraudes liées à des investissements réalisés par des collectivités locales américaines. Les faits reprochés ont eu lieu à plusieurs reprises entre mars 2001 et novembre 2006. Le Département américain de la Justice estime que l'affaire a coûté à l'échelle des États-Unis « des millions de dollars » qui auraient normalement dû financer des projets publics comme des écoles, des hôpitaux ou des routes. Les trois anciens cadres risquent des peines allant jusqu'à 30 ans de prison ainsi que des amendes de 250 000 à 1 million de dollars.

■ L'avocat fribourgeois et expert international de la lutte contre le blanchiment René Bruehlhart, 40 ans, va collaborer avec le Vatican. Le Saint-Siège a fait appel à lui « pour poursuivre son engagement en vue de la transparence financière et des mesures anti-blanchiment ».

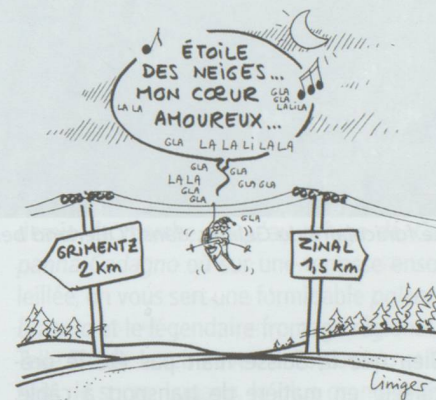
■ L'ancien conseiller fédéral Otto Stich est décédé dans sa commune de Dornach (SO), à l'âge de 85 ans. Le socialiste soleurois avait dirigé le département des Finances au sein du Conseil fédéral entre 1984 et 1995, occupant la présidence de la Confédération en 1988 et 1994.

■ Selon une étude du Laboratoire cantonal de Berne pour l'émission de la télévision publique alémanique « Kassensturz », près de la moitié des cervelas ne devraient jamais être vendus. Sur les 36 cervelas étudiés venant de 10 cantons, 15 contenaient des taux de germes 20 à 40 fois supérieurs à la limite autorisée. Les pires cervelas provenaient de la grande distribution. Les producteurs ont promis de vérifier leurs processus de production.

■ Après avoir conclu un accord de licence, Apple a repris le design des fameuses horloges des Chemins de fer fédéraux (CFF) comme icône dans son nouveau système d'exploitation iOS 6 pour l'iPad.

■ Le gouvernement français souhaitait mettre fin dès l'année prochaine au régime dérogatoire qui permet aux Français qui ont un emploi en Suisse, de choisir de s'affilier au régime suisse ou au régime français pour leur couverture maladie. Les quelque 14 000 frontaliers concernés auraient été obligés de cotiser au régime français, soit un gain estimé à 400 millions d'euros pour les caisses de la sécu. Devant le tollé provoqué par son annonce, le gouvernement a finalement renoncé à l'abrogation de ce droit d'option qui prendra fin, comme prévu initialement, en mai 2014.

Tourisme



■ Les domaines skiables de Grimentz et de Zinal (VS) seront reliés dès la saison d'hiver 2013. C'est un projet qui coûtera 30 millions de francs. Avec ses quelque 3,5 kilomètres, le téléphérique sera « le troisième plus long de Suisse » selon les responsables des deux stations.